

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vingt-quatre juin deux mille vingt-quatre

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 17 juin 2024, s'est réuni sous la
Présidence de Monsieur Michel PERRAUD, Maire.

PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	ABSENTS	POUVOIRS
28	5	2	5

Objet :
CV-1 - Demande de
subvention au titre
du Fonds Européen
de Développement
Régional pour le
projet de musée à la
Grande Vapeur

PRÉSENTS : Michel PERRAUD, Laurent HARMEL, Anne MOREL, Jacques VAREYON, Anne-Marie GUIGNOT, Noël DUPONT, Marie-Claire EMIN, Jean-Jacques MATZ, Evelyne VOLAN, Fatih KAYGISIZ, Dominique BEY, Marie-Jo LEVILLAIN, Françoise COLLET, Jacques MAIRE, Christine PIQUET, Caroline MANZONI, Fabrice BERTERA, Corinne REGLAIN, Fanny RIPPE, Assad AKHLAFA, Amaury VEILLE, Freddy NIVEL, Hugo CARRAZ, Jean-Michel FOUILLAND, Annie ZOCCOLO, Julien MARTINEZ, Marine PARROT, Philippe TOURNIER-BILLON

REPRÉSENTÉS : Yamina GRANDCLEMENT (pouvoir à Corinne REGLAIN), Antoine LUCAS (pouvoir à Michel PERRAUD), Christine PITTI (pouvoir à Annie ZOCCOLO), Jean-Charles de LEMPS, (pouvoir à Julien MARTINEZ), Alexandra ANTUNES (pouvoir à Jean-Michel FOUILLAND)

ABSENTS : Laure MANDUCHER, Didier MARTELET

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

M. Fabrice BERTERA est nommé secrétaire de séance.

M. Fabrice BERTERA, rapporteur, expose au Conseil municipal que la Ville souhaite solliciter une subvention au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour le projet de valorisation du monument historique de la Grande Vapeur en espace culturel et touristique.

Le programme FEDER-FSE + Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027 est doté de près de 485 M€ de Fonds Européens dont 401.2 M€ de Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et de 83.5 M€ de Fonds Social Européen (FSE+).

La programmation se décline en 6 priorités :

- Priorité 1 – Innovation, recherche et compétitivité des PME – 140.5 M€ de FEDER ;
- Priorité 2 – Numérique – 28 M€ de FEDER ;
- Priorité 3 – Transition énergétique et écologique – 121.4 M€ de FEDER ;
- Priorité 4 – Formation régionale et orientation – 83.5 M€ de FSE ;
- Priorité 5 – Développement territorial urbain et rural – 99.3 M€ de FEDER ;
- Priorité 6 – Massif du Jura – 12 M€ de FEDER ;

Objet :
CV-1 - Demande de subvention au titre du Fonds Européen de Développement Régional pour le projet de musée à la Grande Vapeur

Le projet de musée à la Grande Vapeur s'inscrit dans la priorité 6 avec comme objectif de promouvoir un développement touristique durable dans le Massif du Jura.

La Grande Vapeur, construite en 1905 par Auguste CHANARD, est le bâtiment emblématique de l'industrie du peigne à Oyonnax. Composée de 74 cabines individuelles louées par des travailleurs indépendants, elle mutualise la force électrique par un astucieux système de transmission. C'est un espace de coworking avant l'heure. Les extérieurs de l'édifice sont classés et les intérieurs inscrits au titre des monuments historiques en tant que « témoignage d'un bâtiment industriel novateur et d'un mode de production original ». La Vapeur est labellisée « Patrimoine XXème » depuis 2003.

La Grande Vapeur accueillera le Musée du Peigne et de la Plasturgie, fera découvrir l'univers prodigieux des polymères et présentera les innovations permises par ces matériaux d'avenir. Les abords seront entièrement réaménagés en un espace public convivial, animé et arboré pour relier le bâtiment au centre-ville et à ses commerces.

Le musée de la Grande Vapeur sera :

- Un lieu de synthèse de l'histoire d'Oyonnax ;
- Un lieu de valorisation du territoire et du tourisme industriel ;
- Un lieu à l'image des valeurs du Territoire : solidarité, ingéniosité, innovation ;
- Un lieu qui participe à l'écosystème de la Plastics Vallée pour sensibiliser et informer.

Il est proposé à ce titre, de mobiliser les crédits européens FEDER-Massif du Jura pour ce projet d'un montant prévisionnel de 12 626 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Intitulé	Montant HT	Intitulé	Montant HT
Maîtrise d'œuvre, procédure et divers honoraires	2 801 000 €	Financement Ville d'Oyonnax	4 556 000 €
		Massif du Jura (Avenir Montagnes Investissement)	400 000 €
		DRAC AURA (CPER)	2 200 000 €
Travaux de rénovation de la Grande Vapeur et nouvelle construction	7 655 000 €	Legs M. JULLIEN	920 000 €
		Département de l'Ain	500 000 €
Scénographie et mobilier du musée	1 140 000 €	Haut-Bugey Agglomération	1 000 000 €
		Fondation Crédit agricole Centre-est et Pays de France	50 000 €

Objet :
CV-1 - Demande de subvention au titre du Fonds Européen de Développement Régional pour le projet de musée à la Grande Vapeur

Aménagements extérieurs	1 030 000 €	Mission Stéphane Bern	En attente du montant définitif
		Europe (FEDER - Massif du Jura) <i>Demande en cours</i>	3 000 000 €
TOTAL	12 626 000 €	TOTAL	12 626 000 €

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Vu l'avis de la Commission du Patrimoine, de l'Urbanisme et du Développement Durable

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention, au titre du FEDER - Massif du Jura auprès de la Région Bourgogne – Franche-Comté, ou tous autres partenaires financeurs, d'un montant le plus élevé possible,
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

Fait à Oyonnax, le 24 juin 2024

Secrétaire de séance,

Le Maire,

Délibération certifiée exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de l'article L 2131-1 et suivants du CGCT :

- par sa présentation en Préfecture le 26 JUIN 2024
- par sa publication le 26 JUIN 2024

Le Maire

